

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

**Absent ayant donné procuration** Mme LANDRIEU (Mme SENTAURENS)

**Absent excusé** : M. CAYRON

**Secrétaire de séance** : Mme CAPDEVOLLE

---

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès-verbal. Accord à l'unanimité.

A l'ouverture de la séance M. Le Maire indique que la ligne IDELIS N°10 menant à l'aéroport traversera le village à compter du mois de Février pour quelques mois d'expérimentation. Il remercie les différentes actions menées par les administrés, les associations et les élus.

Il indique les nouveaux chiffres de la population sauvagnonnaise qui compte 3 447 habitants au 01/01/2021.

**\*FINANCES :**

Une décision modificative sur le budget 2020 est adoptée.

Autorisation est donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement 2021 dans la limite d'un quart des dépenses inscrites en 2020 jusqu'à l'adoption du Budget.

**\*LE PERSONNEL :**

Le plan de formation mutualisé sur le territoire Est Béarn conclu par le CNFPT, le CDG64 et les différentes collectivités adhérentes est adopté.

Il permettra notamment d'organiser des formations répondant plus aux besoins des agents du territoire.

**\*REGLEMENT INTERIEUR :**

M. le Maire adjoint propose une rédaction du règlement intérieur du Conseil Municipal qui fixe les règles de fonctionnement des séances, les règles d'information de présentation et d'examen des questions écrites ou orales, ainsi que les conditions d'organisation et préparation du Budget. Le projet proposé est adopté.

**\*INTERCOMMUNALITE :**

Des conventions de mise à disposition de services de la CCLB pour l'entretien du stade ou le fauchage des accotements de voirie sont validées.

Une demande de participation aux projets de logements seniors et de résidence jeunes sera sollicitée à la CCLB afin d'aider au financement réalisé par l'office public Domofrance (anciennement Habitelem).

Il est acté à la suite d'un audit des dépenses de fonctionnement de conventionner avec la société qui propose une mutualisation pouvant permettre des réductions de coûts.

**\*ESPACES NATURELS :**

Les coupes de bois ont été attribuées à 21 affouagistes.

Une étude sur le développement du chauffage bois va être menée avec l'association des Communes Forestières.

Un point est fait sur la progression de la grippe aviaire.

**\*SOCIAL :**

\*Une nouvelle assistante sociale a été nommée par le CD64, une permanence se tient en mairie tous les 15 jours le jeudi.

108 coffrets ont été distribués aux aînés de plus de 80 ans de la commune, réalisés par la Coop des Luys.

\*La jeune association INEMA a tenu sa permanence pour des cadeaux de Noël offerts aux familles dans le besoin.

\*EPHAD, quelques cas de COVID sont déclarés, un secteur a été réservé à ces malades afin de les isoler du reste des résidents. Toutes les mesures de précautions sanitaires sont prises

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.

Fait à SAUVAGNON, le 11 janvier 2021



**Le Maire,  
Bernard PEYROULET**